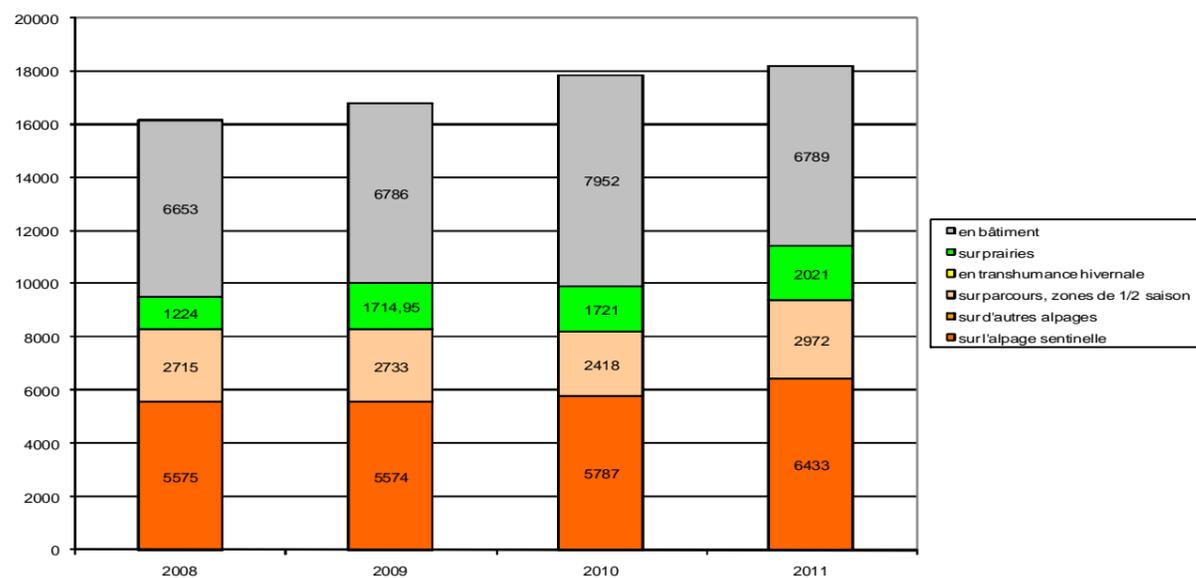
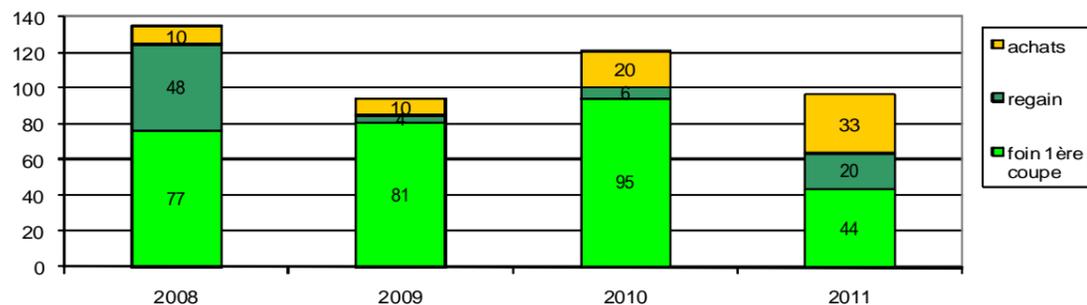


Le « profil fourrager » de cette exploitation est typique des exploitations ovines de haute montagne (cf. graphique ci-dessous) avec l'importance des stocks dans l'alimentation de base du troupeau (37% des journées*UGB en 2011 : cf. cinq mois d'hiver en bergerie) et, malgré les descentes progressives d'alpage dès septembre, un poids important de l'alpage (35% des journées*UGB) lié à l'estive de tardons et à la lutte d'automne en alpage.



Profil fourrager de l'exploitation JB : contribution des différents types d'espaces à l'alimentation de base du troupeau (exprimé en journées * UGB) – (Source : IRSTEA/Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes)

Les principales difficultés proviennent de la configuration du parcellaire : les surfaces de fauche sont limitées et séchantes, alors que les besoins en fourrage sont importants. L'irrigation gravitaire reste contraignante à valoriser, la gestion du pâturage (pose des filets, garde, entretien) sur des parcours difficiles d'accès mobilisant l'essentiel du temps de travail. L'éleveur ne parvient pas à l'autonomie fourragère : « ici, on est dans des coins où tout ce qui peut se faucher se fauche pour faire les stocks ». L'éleveur a en outre particulièrement souffert de la sécheresse du printemps 2011 qui a affecté la récolte des premières coupes (cf. graphique). Comme le fond de la vallée est réservé pour la fauche, il faut se rabattre sur les bas de versants pour le pâturage de printemps. L'éleveur tend à spécialiser ses différents quartiers de pâturage en fonction de la proximité aux bâtiments notamment : « chaque quartier reçoit un type de bêtes ».



Evolution des récoltes de stocks fourragers (en tonnes de matière sèche) – (Source : IRSTEA et Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes)

Les charges de travail sont importantes pour cet éleveur, aidé par ses parents qui ont eux-mêmes un troupeau ovine. Les pointes de travail ont lieu surtout au printemps (garder le lot des brebis d'agneaux, déplacer les filets pour constituer les parcs, curer les bergeries et épandre le fumier, entretenir les canaux, irriguer, etc.) et pendant les périodes d'agnelages et la récolte des foin (deux coupes si possible).

Pour tout renseignement : Parc national des Ecrins 04 92 40 20 10
 Rédaction : Laurent Dobremez (coord.), Sébastien Guion, Muriel Della-Vedova, Baptiste Nettier, Clotilde Sagot, Simon Vieux et le collectif Alpages sentinelles Ecrins
 Crédit photographique : Dominique Vincent, Olivier Warluzelle, Jean Pierre Nicolle – Photothèque du Parc national des Ecrins et Nathalie Girard
 Mise en page : Muriel Della-Vedova

Les partenaires Les éleveurs et les bergers des alpages sentinelles et :



Les partenaires

Les financeurs

Alpages sentinelles : un espace de dialogue pour anticiper l'impact des aléas climatiques

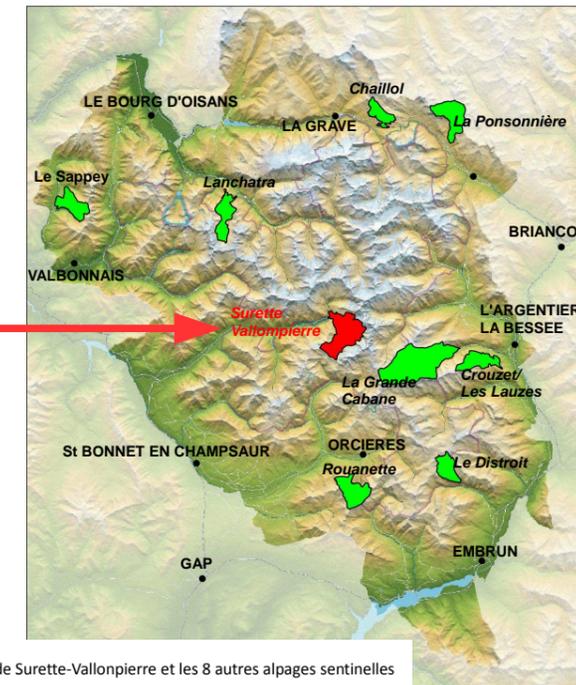
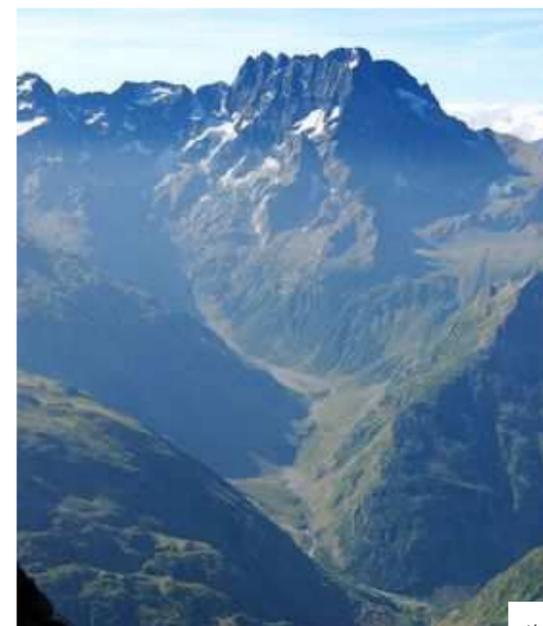
Septembre 2012



Zoom sur l'alpage de Surette - Vallonpierre

La Chapelle en Valgaudemar – Parc national des Ecrins

Le groupement pastoral regroupe des éleveurs de la commune, de la vallée du Valgaudemar et des Hautes-Alpes. Il gère les alpages de Surette-Vallonpierre, du Gioberney et du Clôt des Portes. En 2011, 1031 brebis et agneaux confondus ont été estivés à Surette-Vallonpierre.

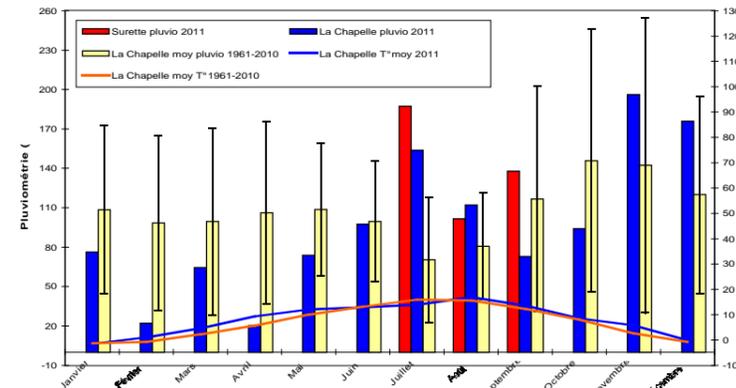


L'alpage de Surette-Vallonpierre et les 8 autres alpages sentinelles

Conditions météo en alpage

L'année 2011 a été marquée par le déficit de pluviométrie en fin d'hiver et début du printemps, particulièrement en février et avril (cf. graphique) :

les premières coupes de foin en vallée ont souffert de cette sécheresse printanière. Heureusement, les fortes précipitations à compter de mi-juin et surtout en juillet ont sauvé la saison d'estive et favorisé les regains en vallée. La pluviométrie déjà importante en vallée en juillet a été exceptionnelle sur l'alpage de Surette avec près de 190 mm. Ces fortes précipitations cumulées à des températures fraîches ont rendu le travail de la bergère difficile.



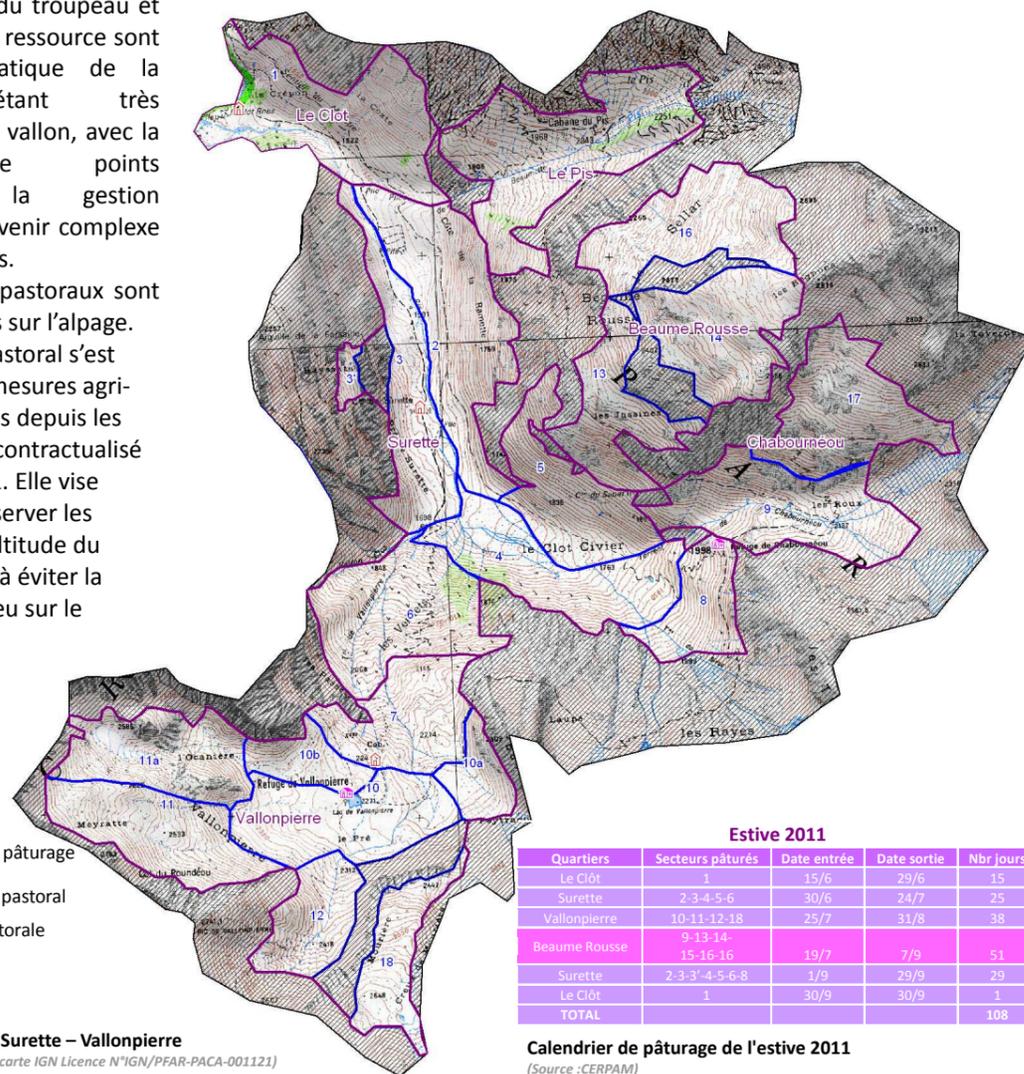
L'alpage

L'alpage est découpé en 18 secteurs de pâturage regroupés en 6 quartiers. Seuls les quartiers du Clôt, de Surette et de Vallonpierre sont gardés par une bergère. Les quartiers du Pis, de Beaume Rousse et de Chabournéou (qu'on appelle communément quartier de Beaume Rousse), sont quant à eux, gérés à la « rage ». C'est à dire qu'une partie du troupeau (entre 300 et 350 bêtes) est estivée de fin juillet à début septembre sur ces quartiers sous surveillance des éleveurs. A cette période, la bergère garde le reste des animaux entre Surette et Vallonpierre.

La configuration de l'alpage est typique de la partie cristalline du Parc des Ecrins avec des pentes abruptes, un relief chaotique, une végétation herbacée qui alterne avec des landines à rhododendron et myrtille, le tout entrecoupé de torrents de montagne. La ressource pastorale est peu importante malgré la surface de l'alpage. L'effectif est limité car la circulation du troupeau et l'exploration de la ressource sont difficiles.

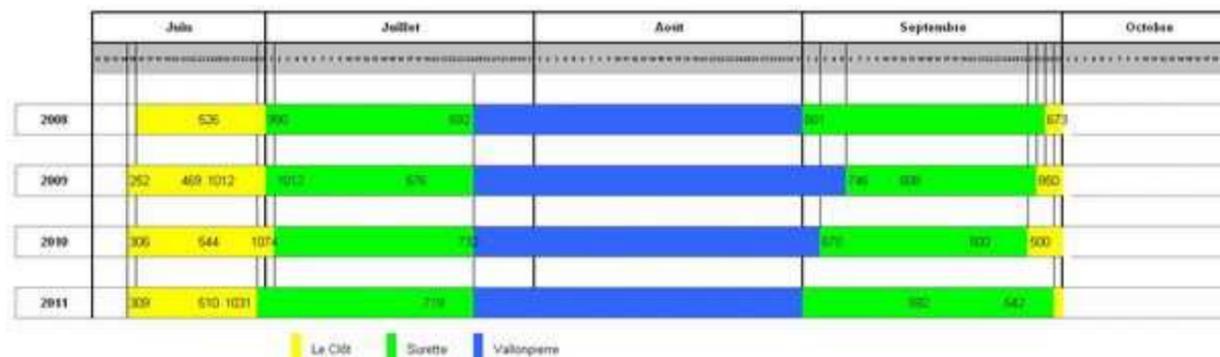
La pratique de la randonnée étant très développée sur le vallon, avec la présence de points remarquables, la gestion pastorale peut devenir complexe sur certaines zones.

Les équipements pastoraux sont assez bien répartis sur l'alpage. Le Groupement pastoral s'est engagé dans des mesures agri-environnementales depuis les années 1990 et a contractualisé une MAEt en 2011. Elle vise notamment à préserver les pelouses rases d'altitude du quartier d'août et à éviter la fermeture du milieu sur le quartier du Clôt.



Estive 2011				
Quartiers	Secteurs pâturés	Date entrée	Date sortie	Nbr jours
Le Clôt	1	15/6	29/6	15
Surette	2-3-4-5-6	30/6	24/7	25
Vallonpierre	10-11-12-18	25/7	31/8	38
Beaume Rousse	9-13-14-15-16-16	19/7	7/9	51
Surette	2-3-3'-4-5-6-8	1/9	29/9	29
Le Clôt	1	30/9	30/9	1
TOTAL				108

Calendrier de pâturage de l'estive 2011
(Source : CERPAM)



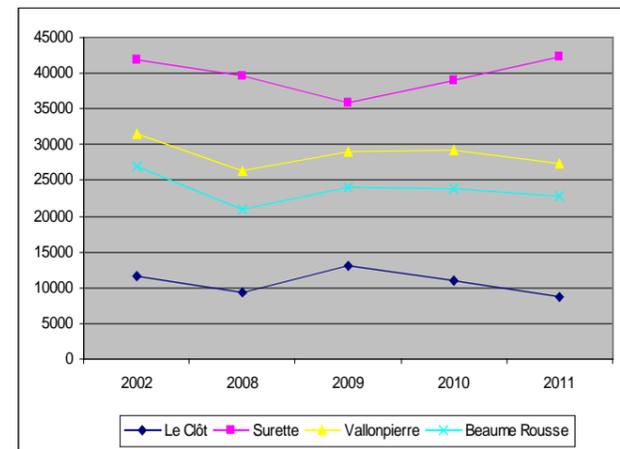
Evolution du calendrier de pâturage sur l'alpage depuis 2008 – (Source : Bergère/CERPAM)

Les marges de manœuvre sont assez réduites dans la gestion de la ressource de l'alpage. Avec des dates de montée et de descente fixes, l'effectif d'animaux est relativement stable depuis 2002 (année du diagnostic). Même si on constate une légère diminution du troupeau, la bergère a du trouver des solutions afin de valoriser l'herbe.

Le principal changement s'est donc opéré sur le quartier d'août. En effet, lors du diagnostic, il était mis en avant que ce quartier, très appétant était très bien pâturé, voire un peu trop au regard de la ressource disponible. Afin de pouvoir valoriser au mieux cette ressource, sans l'impacter par des pressions trop importantes, la bergère a donc décidé d'éclater le troupeau en 3 lots. Elle les envoie pâturer des zones qu'elle n'arrivait pas à explorer avec un effectif de 600 à 700 bêtes.

Elle a également pris le parti d'explorer des zones très pentues à Surette lorsque l'effectif du troupeau est au plus bas, c'est à dire après les premiers tris de septembre.

Ces adaptations lui ont permis de maintenir son capital jour sur le quartier d'août sans impacter la ressource pastorale et de gagner quelques jours de pâturage sur le quartier de Surette.



Evolution de la consommation de la ressource en journée-brebis de pâturage, par quartier (Source : Bergère/CERPAM)

La conduite technique et les enjeux sur l'exploitation suivie

Installé en 2005 sur une exploitation située en haute montagne (à 1100 m d'altitude), l'éleveur a un troupeau de 350 brebis logées dans deux bergeries. Il est conduit en deux lots au printemps : les brebis vides (« turges ») qui n'agnelleront qu'à l'automne à la descente d'alpage (production d'agneaux de bergerie) et les « brebis d'agneaux » qui agnellent en mars-avril pour une production de tardons sur l'alpage.

L'exploitant utilise environ 74 ha mais a seulement 1,5 ha en propriété et moins de 10 ha en fermage avec un bail écrit. Il peut arroser quelques parcelles, mais essentiellement en irrigation gravitaire, ce qui impose des corvées d'entretien des canaux.

La mise à l'herbe a lieu début mai (cf. calendrier du pâturage ci-dessous). Les « brebis d'agneaux » vont alors sur l'adret bien exposé avec une alternance dans la journée entre garde et conduite en parcs (filets), tandis que les turges sont conduites en parcs. La montée en alpage a lieu le 15 juin pour les turges et autour du 25 juin pour les « brebis d'agneaux » et les tardons. Cela permet alors à l'éleveur de se consacrer à la récolte des foin.



La descente d'alpage se fait par tris successifs des brebis prêtes à agnelier à partir du 10 septembre au fur et à mesure des agnelages à venir, tandis que le reste du troupeau descend début octobre pour la vente des tardons à la foire.

Les brebis qui ont agnelé au printemps sont ensuite remontées en alpage avec les béliers durant trois semaines pour la lutte d'automne (quartier des Côtes du Clos où elles sont surveillées épisodiquement).

En automne, le lot de brebis qui viennent d'agneler pâture les repousses des prés de fauche en octobre, en commençant par l'ubac (avant qu'il ne gèle) puis termine par les prés bien exposés de l'adret.



Calendrier simplifié du pâturage en 2011 sur l'exploitation JB (source : Irstea et chambre d'agriculture des Hautes-Alpes)

Evolution de la ressource et pression pastorale